

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N°2012/43

Objet : Création de trois plages publiques supplémentaires sur Serre-Ponçon

L'an deux mille douze, le dix neuf novembre, à 09h00, le comité syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Développement de Serre-Ponçon s'est réuni en séance ordinaire en mairie de Savines-le-Lac, salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Victor BERENGUEL, Président. Cette séance fait suite à la séance annulée faute de quorum le douze novembre deux mille douze à 17h00.

Séance du 19 novembre 2012

Date de convocation :
13 novembre 2012

NOMBRE DE MEMBRES :

Effectif statutaire : 21

En exercice : 21

Membres présents 6
Vote(s) pour 6
Vote(s) contre 0
Abstention(s) 0

Secrétaire de séance :
M. Marc AUDIER

Auxiliaire du Secrétaire de
séance : Christophe PIANA

Etaient Présents :

M. Victor BERENGUEL (Président), M. Marc AUDIER (conseiller syndical suppléant Mme EYMEUD), M. Marc ZANETTO (Conseiller syndical rapporteur du budget), M. Michel BAUDRY (Conseiller syndical suppléant de Jean BERNARD), M. Christian DURAND (Conseiller syndical), M. Pierre DENIS (Conseiller syndical)

Etaient représentés : Mme Valérie GRENARD (Pouvoir donné à M. Victor BERENGUEL), Mme EYMEUD et M. BERNARD par leur suppléant

Etaient invités : Christian GROSSAN (CG 05), Bernard ADAM (CDV 05), M. Alain ZURBACH (EDF), Mme Brigitte FOURETS (Comité de Promotion de Serre-Ponçon), Mme Laurence CRISCUOLO (Com com Embrunais)

Etaient excusés :

M. Bernard ALLARD-LATOUR, Mme Chantal EYMEUD, Mme Valérie GRENARD, M. Roger DIDIER, Mme Valérie ROSSI, M. Frédéric ARNOUX,

Exposé des motifs :

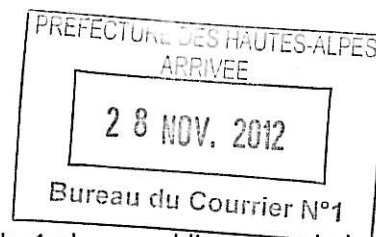
Le Président rappelle que le S.M.A.D.E.S.E.P. gère, entretien et surveille 4 plages publiques sur le lac de Serre-Ponçon. Ces plages sont surveillées par convention partenariale avec le SDIS des Hautes Alpes (environ 57 000€TTC).

Au vue de la fréquentation autour de Serre-Ponçon sur certains secteurs (Chorges, Savines le lac et Rousset), il apparaît important de répondre aux attentes des visiteurs et aux obligations des Communes riveraines en termes de sécurité publique. En effet, l'Etat a interpellé les Maires des communes de Chorges et de Rousset pour la nécessité d'organiser la surveillance des sites de Trémouilles et de Bois vieux.

La plage de la commune de Savines le lac connaît enfin de réelles nuisances liées à la fréquentation importante des colonies de vacances en pleine période estivale ; ce phénomène nécessite la création d'une nouvelle plage publique pour désengorger la plage publique existante et ainsi limiter les conflits d'usage.

Par suite, il est proposé la délibération suivante.

VU :



- L'arrêté préfectoral n°2003-276-1 portant modification des statuts du S.M.A.D.E.S.E.P. ;
- La convention « cadre » du 16 juin 2008 passée entre E.D.F. et le S.M.A.D.E.S.E.P. ;
- Les délibérations annuelles actant la convention partenariale avec le SDIS 05 ;
- Les délibérations annuelles actant les horaires de surveillance des plages publiques du lac de Serre-Ponçon ;

CONSIDERANT :

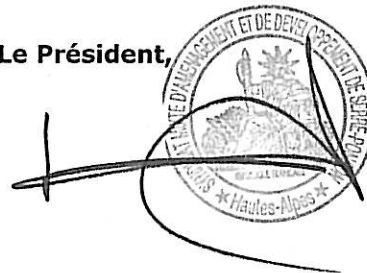
- Les missions et les compétences reconnues au S.M.A.D.E.S.E.P. par arrêté préfectoral et conventions susvisées ;
- L'intérêt touristique d'améliorer l'offre balnéaire sur les rives de Serre-Ponçon ;
- La nécessité de répondre à l'obligation de surveillance publique sur des sites à enjeu, conduisant ainsi à la création de plages supplémentaires sur des secteurs très fréquentés ;

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, réuni le 19 novembre 2012 :

- **PROPOSE** de créer trois nouvelles plages supplémentaires sur des secteurs stratégiques situés sur Rousset (Bois vieux), Chorges (Trémouilles) et Savines le lac ;
- **INVITE** le Président à préciser le budget prévisionnel et le plan de financement de ce programme aujourd'hui estimé à près d'un million d'euros ;
- **PREVOIT** d'ores et déjà de conforter, dès que les équipements nouveaux seront en place, le budget de fonctionnement de l'établissement pour répondre à la surveillance et à l'entretien de ces nouveaux secteurs aménagés (soit environ 50 K€/an).

Ainsi fait, les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme

Le Président,



The stamp is circular and contains the text: 'SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DE SERRE- PONCON', '19110 SAVINES-LE-LAC', and 'Hautes-Alpes'.

Victor BERENGUEL